## Le 17 octobre 2022, un jour important dans l’histoire du Comité Belge du Bouclier Bleu

A l'initiative du Gouverneur du Brabant wallon, un exercice catastrophe était organisé ce jour-là à la Fondation Folon à La Hulpe sous le nom d'ArtEx. L'intention était d'attirer l'attention des forces de l'ordre et des secouristes sur le patrimoine souvent victime de calamités naturelles ou provoquées par les humains. Cette approche était une première pour la Belgique. Dès le début, le Bouclier Bleu a été impliqué dans la préparation, aux côtés d'autres institutions patrimoniales.

Le Bouclier Bleu a participé à l'exercice catastrophe avec 14 représentants : quatre évaluateurs, quatre observateurs, dont un collègue de Bouclier Bleu France, et six volontaires des secteurs privés et publics flamand, wallon et bruxellois.

Par la suite, une convention a été signée entre notre Président Gustaaf Janssens et le Gouverneur provincial du Brabant wallon, Gilles Mahieu, par laquelle le Bouclier Bleu a été désigné comme point de contact unique pour la préservation du patrimoine en cas de calamités, au sein de la Discipline 4 (soutien logistique et expertise) (voir pièce jointe).

L'article 1 de la convention stipule clairement :

*La présente convention a pour but de déterminer les conditions dans lesquelles les volontaires de l'association apportent leur aide en cas d’événements ou de situation de crise ayant un impact sur le patrimoine culturel mobilier et immobilier en Brabant wallon.*

*À cet effet, les deux parties s’engagent à mener une étroite collaboration.*

*Dans cette optique, le Bouclier Bleu fédère l’ensemble des métiers et organismes experts en protection du patrimoine (communément dénommés « Ex-Pat ») pouvant être impliqués dans le sauvetage et la sauvegarde des collections en situation de crise.*

*Le Bouclier Bleu est, ainsi, l’interlocuteur des instances identifiées à l’article 2 portant sur les circonstances d’intervention et l’article 3 sur le type de missions pouvant être effectuées.*

À cet égard, notre organisation avait déjà mis en place un groupe whatsapp BLUE SHIELD ALERT, en accord avec l’IRPA, qui a été activé pour la première fois lors de l'exercice ArtEx.

Le défi consiste maintenant à réaliser davantage le contenu de cet accord en étroite collaboration et avec le soutien nécessaire de nos partenaires du patrimoine. De plus amples informations seront fournies à ce sujet sous peu.